

<p style="text-align: center;"><b>POINTS FORMULES PAR LES DELEGUES CGT DU PERSONNEL</b> <b>Séance du 10 janvier 2017</b></p>
--

**1. Questions en attente de réponse de la Direction ;**

- 1.1. Point sur l'aménagement des Berlingo.
- 1.2. Point sur les mesures prises par le groupe de travail au sujet de la charge administrative des commerciaux.
- 1.3. Installation dans tous les sites Canon (agences province et bureaux d'affaire) de panneaux réservés à la communication syndicale et aux affichages des IRP.

**2. Points faisant l'objet d'un suivi par les Délégué-e-s du Personnel ;**

- 2.1. Point sur les difficultés liées aux visites obligatoires de la médecine du travail sur le site de Montévrain.
- 2.2. Etat des lieux des visites obligatoires en province.
- 2.3. Service Experience : point sur les dysfonctionnements et résultats QS de l'exercice 2016.
- 2.4. Point sur les mesures correctives et préventives suite aux dysfonctionnements de la ventilation du bâtiment Industrie (où en est le processus budgétaire ?).
- 2.5. Point sur les conditions et la charge de travail OM/OKS.
- 2.6. Planification : quelles sont les actions faites en manuel et celles faites en automatique ?
- 2.7. Point sur la situation des services en région Méditerranée (point 4, et sous points, de l'ordre du jour CGT de la réunion DP de décembre 2016).
- 2.8. Information des salarié-e-s de l'absence du chef de service par la hiérarchie ou la DRH (point 5 de l'ordre du jour CGT de la réunion DP de décembre 2016).
- 2.9. Point sur l'état de la salle de réunion « Rotonde ».

**3. Salaires et classifications des Gestionnaires Clientèle.****4. Divers problèmes au service Recouvrement CIG (7<sup>ème</sup> étage, bâtiment Industrie).**

- 4.1. Remplacement de stores défectueux.
- 4.2. Problème de chauffage pendant plusieurs jours. Seul le recours au Préventeur a permis de faire avancer les choses.

**5. Formation technique ;**

- Explication de la formation de techniciens office du réseau direct au Fac Similé.

**6. Explication du calcul de la charge technique par district et par technicien ;**


- Réponses incomplètes de la Direction (tableau communiqué incompréhensible).

**7. PRV technique ;**

- Critères du nouveau PRV toujours basés sur un système Siebel dysfonctionnant qui induit une organisation et des conditions de travail très dégradées.

**8. Attribution et « mise à jour » d'un matériel de premier secours pour tou-te-s les salarié-e-s itinérant-e-s.****9. Justification de la demande d'informations envoyée à tou-te-s les salarié-e-s par la Direction (avis d'imposition).**

- 10. Les véhicules de société Canon sont-ils autorisés à rouler en cas de circulation alternée ?**
- 11. Téléphones portables professionnels ;**
- Nombre de salarié-e-s se plaignant de dysfonctionnements, un remplacement de la flotte est-il prévu ? Si oui, quel modèle et sous quel délai ?
- 12. Quel est le pourcentage de retour des enquêtes clients entrant dans la mesure de certains critères du PRV des populations techniques ?**
- 13. Animations de fin d'année ;**
- 13.1. Monsieur Chapuis ayant invité le personnel sédentaire à des pots de fin d'année, quand auront lieu les pots pour les populations itinérantes ?
- 13.2. Si la Direction n'envisage pas d'organiser de tels événements festifs pour les itinérants, quelles animations ou « compensations » seraient possibles ?
- 14. Formation en ligne (ex. : protection des données, concurrence...) ;**
- Les techniciens n'ayant pas la possibilité de planifier les formations de ce genre, elles sont souvent effectuées en retard, quand elles ne sont pas faites... Ces formations devraient être proposées par la Planification en liaison avec le RSC.
- 15. Quels sont les critères d'exception exprimés dans la note de la DRH sur les congés 2017 ?**
- 16. Messagerie d'entreprise ;**
- Pourquoi faire sélectionner le prénom en premier critère dans la liste des destinataires Outlook au lieu du nom ?
- 17. Accès bâtiment siège de Courbevoie ;**
- Portes tambour côté quai Paul Doumer libre d'accès (problème de sécurité).
- 18. Retard sur la paye de décembre ;**
- 18.1. Incidences négatives pour les salarié-e-s en période de fêtes.
- 18.2. En cas de problème (découvert, agios...) liés à ce retard, que compte faire la Direction de Canon France vis-à-vis des salarié-e-s ?
- 19. Dispositions prises ou envisagées par la Direction dans le cadre du droit des salarié-e-s à la déconnexion ?**



Denis Canton  
Délégué Syndical CGT Canon France